



**VILLAGE DU BRASSUS**  
ADMINISTRATION

**PREAVIS N° 3 / 2017**  
**RELATIF A LA REFECTION DE LA PLACE DE JEUX**

\*\*\*\*\*

Aux électrices et électeurs de la Fraction de Commune du Brassus,

La place de jeux de la Route de France, « Jardin public », a été créée dans les années 60 par M. Auguste Reymond. Elle devenait propriété de la S.I. Chez Meylan S.A. en même temps que les immeubles de la Pierrette en 1983.

Un rendement insuffisant de cette S.I. ne lui permettait plus de supporter les frais devisés pour la remise en état de ce jardin. Aussi le Village, actionnaire de cette S.I. se voit offrir ce terrain pour le montant symbolique de Fr. 500.00, ce qu'il accepte par un préavis déposé en novembre 1985. Les travaux d'aménagement devisés à cette occasion se montaient déjà à Fr. 65'000.00.

La nécessité de maintenir ce Jardin public n'est pas à démontrer. Mais, suite à un contrôle de sécurité de notre place de jeux par la société Proxylon Sàrl, un nombre impressionnant de défauts ou de dangers pour les enfants sont apparus.

Il est nécessaire et urgent de transformer complètement cette place pour garantir la sécurité de nos enfants.

Les devis se présentent comme suit :

▪ Démontage et évacuation des jeux	Fr.	4'557.60
▪ Travaux préparatoires		5'661.75
▪ Pose et jeux		71'620.30
▪ Divers et imprévus		3'160.35
<b>▪ Montant total des travaux, TVA comprise</b>	<b>Fr.</b>	<b>85'000.00</b>
		<b>=====</b>

Considérant ce qui précède, le Conseil exécutif de la Fraction de Commune du Brassus prie les électrices et électeurs de bien vouloir délibérer et adopter les conclusions suivantes :

Vu le préavis N° 3 / 2017,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1/ Autorise le Conseil exécutif à effectuer les travaux de la place de jeux.

2/ Alloue dans ce but un crédit de Fr. 85'000.00

3/ Autorise le Conseil exécutif à prélever la somme de Fr. 85'000.00 sur le fonds bâtiments et terrains, compte N° 9282.4

Le Conseil exécutif